

La Chambre d'Agriculture de la Gironde recrute UN(E) CONSEILLER(ÈRE) VITICOLE Secteur du Libournais, basé à St Emilion

La Chambre d'Agriculture de la Gironde est acteur majeur de la filière viticole qui accompagne les viticulteurs dans la transition environnementale.

Vous recherchez une mission impactante et concrète, qui se déroule sur le terrain ? Rejoignez le réseau de la Chambre d'Agriculture de la Gironde, vous y côtoierez des experts, des conseillers de proximité, des expérimentateurs, avec un spectre d'expertises et de connaissances sans équivalent. Dans ce cadre, nous recrutons un(e) conseiller (ère) viticole

<u>MISSIONS</u>: Placé(e) sous l'autorité du coordinateur des conseillers viticoles, il ou elle aura pour mission de :

- Développer et assurer le suivi de prestations en viticulture (agronomie, la protection phytosanitaire, conseil multiperformance, agroéquipement) dans le cadre de la transition écologique
- Proposer et animer des formations à destination des viticulteurs,
- Animer des groupes de viticulteurs ou un réseau,
- Accompagner les certifications environnementales (HVE, Terra Vitis...)
- Participer aux missions de communication : rédaction d'articles, diffusion d'informations, Messages d'Informations Viticoles...

FORMATION ET APTITUDES

- Ingénieur ou BTS avec expérience, spécialisation viticulture-œnologie,
- Connaissances sur la protection des cultures et de la réglementation en vigueur.
- Connaissance en agronomie viticole et en pédologie,
- Goût du terrain, du contact avec les agriculteurs, bon relationnel,
- Écoute, sens de l'organisation, autonomie et capacité à rendre compte,
- Aptitude à la communication écrite et orale, esprit d'analyse et de synthèse,
- Aptitude au travail en équipe et à l'animation de réunions,
- Expérience appréciée dans le domaine du conseil.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

- Poste permanent à temps plein à pourvoir au 01 mars 2020.
- Application de la convention d'établissement de la Chambre d'Agriculture de la Gironde.
- Rémunération en fonction de l'expérience acquise dans un travail demandant des responsabilités et des initiatives similaires.
- Résidence administrative : St Emilion.
- Période d'essai : 4 mois, renouvelable 1 fois.
- Permis de conduire indispensable.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser avant le 14 février 2020, par courrier (lettre de motivation + curriculum vitae) à : Monsieur le Directeur Général - Chambre d'Agriculture de la Gironde - 17 Cours Xavier Arnozan - CS 71305 - 33082 BORDEAUX CEDEX ou par mail : ressources-humaines@gironde.chambagri.fr